

# LES NOUVEAUX JARDINS DE NANCY

Pierre Didierjean

Directeur des Parcs et Jardins de Nancy

Nancy, ville de 106 000 habitants, d'une superficie de 1 501 hectares, se situe dans une agglomération urbaine regroupant 20 communes pour un total de près de 290 000 habitants.

Nancy et ses jardins restent indissociables de l'histoire et des secrets de ses quartiers.

Avec plus de 239 hectares d'espaces verts, ses 24 parcs et jardins, ses 25 squares, sa forêt de 6 hectares et ses 5 promenades qui englobent la ville, auxquels on peut ajouter 80 hectares de jardins privés, Nancy offre aux promeneurs la possibilité de découvrir la riche diversité des plantes et des ambiances qui sont le reflet du passé.

Les Parcs et Jardins constituent le premier **réservoir de la biodiversité**.

En 1991, la Ville de Nancy a lancé un Plan Vert qui avait pour principal objectif d'ouvrir 40 hectares supplémentaires d'espaces verts sur 20 ans et de structurer la ville par une trame verte.

La greffe a bien pris.

L'idée de créer des cheminements verts augmente la capacité d'accueil d'un réseau d'espaces verts urbains en permettant une continuité des milieux.

Aujourd'hui, plus de 27 nouveaux parcs, jardins ou squares ont été créés, ce qui représente plus de 23 hectares supplémentaires. Plus de 2470 arbres ont également été plantés dans les rues de Nancy, et ce n'est pas fini.

Pour chaque nouveau projet, une thématique particulière est choisie et des connexions sont prévues entre les différents espaces pour que la faune et la flore puissent progresser à travers la trame urbaine.

## LA BIODIVERSITÉ SUR LES RIVES DE MEURTHE

Sur les **Rives de Meurthe**, friche industrielle de 300 hectares, des îlots de nature ont été conservés.

Par exemple, l'île de **la Méchelle** est une réserve ornithologique qui constitue une richesse faunistique et floristique extraordinaire par la diversité des oiseaux qui y nichent, grâce notamment aux nombreux roseaux.

Des cheminements sur les **Berges de Meurthe et du Canal**, 170 km de sentiers de randonnée, assurent la continuité et les proximités entre les milieux naturels. Cette végétation luxuriante des Berges marque clairement son empreinte sur la ville.

Plus de 1000 arbres sont déjà plantés sur les 3000 prévus sur les Rives de Meurthe. Ces alignements créent des corridors biologiques en accompagnant les constructions nouvelles.

On peut noter que les espaces verts de Nancy disposent de plus de 337 taxons, en voici quelques exemples : le *Ginkgo biloba* 'Pendula' (ginkgo pleureur), l'*Acer campestre* 'Pulverulentum' (érable champêtre à feuilles blanches ponctuées de vert), le *Fagus sylvatica* 'Asplenifolia' (hêtre à feuilles de fougères).

Historiquement, Nancy représente un pôle horticole et forestier de premier plan avec la présence de l'Office National des Forêts, de l'École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts et de l'Institut de la Recherche Agronomique.

Depuis l'automne 2008, la Cité Ducale accueille l'Observatoire Européen de la Forêt. Il a pour objectif de collecter, rassembler, organiser et diffuser des informations utiles aux prises de décisions européennes, à la filière forestière bois, aux chercheurs et au grand public.

Toujours dans le même quartier, le **Mail des Canaux**, espace de liaison entre le Canal, le Jardin d'Eau et le Bras Vert. Ce Mail pourvu de cinq salons urbains est accompagné de prairies fleuries. Sur ces espaces, les semis de fleurs sauvages limitent l'entretien en apportant légèreté et mouvement. Ces prairies ont un grand rôle à jouer dans la protection de la biodiversité. Il est tout à fait possible d'associer des objectifs d'embellissement avec des objectifs d'alimentation et de maintien sur site des insectes pollini-

sateurs et des auxiliaires. Le recours à des plantes à fleurs sauvages est indispensable.

Des noues plantées recueillent les eaux de ruissellement des allées périphériques. Grâce à des plantes de milieux humides, épurantes, les métaux lourds sont fixés. Phragmites, roseaux ou joncs résistent aux sels de déneigement et régulent le retour à une eau propre. La biodiversité se met au service de la qualité de l'eau.

Quant au **Jardin d'Eau**, conçu par Alexandre Chemetoff, ouvert au public depuis 1996, il offre une diversité de plantes et d'ambiances. Canards colverts, hérons, poules d'eau ont élu domicile dans ce nouveau quartier empreint de nature.

Lors de la création du jardin, beaucoup de personnes déploraient la présence d'algues dans nos bassins. Des carpes miroirs ont été introduites : ce sont nos mangeuses d'algues. Et pour ceux qui seraient tentés de penser que les algues sont sales : "les algues sont à l'eau ce que l'herbe est à la terre".

Bien évidemment, pour tous ces espaces, la gestion différenciée est de rigueur. Les talus enherbés de la Meurthe et du canal bénéficient d'un entretien approprié : limitation du nombre de passages de fauche avec un relèvement de la hauteur de coupe pour favoriser le retour des fabacées.

## LA BIODIVERSITÉ SUR LE PLATEAU DE HAYE

Un autre exemple de requalification urbaine, le **Plateau de Haye**, immense chantier de 400 hectares. Il s'inscrit dans un système de parcs allant des coteaux boisés jusqu'à la Forêt de Haye.

Le parti d'aménagement proposé par Alexandre Chemetoff, c'est de faire rentrer la Forêt de Haye dans la ville.

Les espaces sont pensés, tracés et aménagés dans une logique forestière. Les eaux de ruissellement sont récupérées dans des fossés drainants.

Le futur parc, la **Pépinière des Carrières** d'une superficie de 17 hectares, tire l'avantage des opérations de pré-verdissement réalisées en 1982 et du développement d'une végétation spontanée.

Ce parc a vocation à devenir un jardin botanique forestier, un observatoire de la faune et de la flore. Un projet pédagogique est en cours d'élaboration avec l'ONF et l'EN-REF.

Toujours sur le même site, des jardins partagés ont été réalisés dans le square Laverny, au centre des bâtiments en bois. C'est un lieu idéal de rencontre entre les générations. Un lieu de partage par excellence, partage des graines, des boutures, partage des conseils.

Haricots, poireaux, salades, fraises, framboises, groseilles, mirabelles, etc. poussent pour le plus grand plaisir des riverains en mal de nature. Des animations pédagogiques sont prodiguées par les animateurs de la Maison de l'Espace Vert, ainsi que des ateliers concernant les méthodes de plantation et de taille.

## LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DE LA VILLE

Le **jardin Paul Verlaine**, ouvert au public en septembre 2005, d'une superficie de 5 600 m<sup>2</sup>, est une succession d'ambiances et d'architectures végétales. Il a reçu le Label Tourisme et Handicap la même année. Les végétaux plantés, essentiellement des plantes pérennes, abritent et nourrissent de nombreux insectes et passereaux.

Dans un autre quartier, un site désaffecté d'anciennes casernes militaires accueillera prochainement un projet universitaire : **ARTEM**, Art Technologie et Management. Ce projet très innovant dans sa conception investira un morceau de ville de 10 hectares. Son architecture intègre la Haute Qualité Environnementale : puits canadien, capteurs photovoltaïques, récupération des eaux de pluie. Des micros-jardins plantés de végétaux emblématiques du mouvement Ecole de Nancy agrémenteront la galerie.

Des cours végétalisés, d'une superficie de 15 000 m<sup>2</sup> accueilleront des mares biologiques. Celles-ci permettront d'entretenir une grande diversité de milieux où la faune et la flore sont riches.

A quelques encablures du site ARTEM, les travaux d'aménagement du **square Jules Dorget** ont démarré. Ce poumon vert, d'une superficie de 3 500 m<sup>2</sup> a pour thématique le développement durable et les obtenteurs lorrains : Victor Lemoine, François Félix Crousse et Léon Simon. Les eaux

de toiture d'un immeuble voisin seront récupérées dans une réserve enterrée et pourvoiront aux besoins du square. Les autres toits des immeubles sont végétalisés. La biodiversité se fait alors complice des économies d'énergie et de l'intégration du bâti dans le paysage.

**Le parc Sainte-Marie** est le second espace vert de la Ville avec une superficie de 7,5 hectares. Il est situé au cœur du quartier de l'École de Nancy. C'est un véritable parc de quartier réputé pour sa convivialité avec son tracé tout en courbe et la beauté de ses arbres. L'empreinte du grand horticulteur nancéen Victor Lemoine y reste présente : au détour d'une allée, on peut admirer les collections de lilas, pivoines et autres seringats.

Malheureusement, ce site, comme beaucoup d'autres, a été touché par la tempête de 1999. Une zone boisée de 7 000 m<sup>2</sup> constituée en majorité de chênes, d'érables et de frênes a été détruite à 80%.

Des relevés floristiques ont été effectués par le Jardin Botanique du Montet. Ceux-ci nous ont permis de découvrir des plantes peu courantes comme le *Dactylis polygama*.

Pour permettre une régénération naturelle, ce site est interdit depuis, au public.

Rapidement une végétation spontanée similaire au domaine forestier de Haye s'est installée. En plus des essences déjà existantes, on peut y observer l'alisier torminal, le bouleau, le tilleul et des essences ornementales telles que le platane, le noyer noir et le catalpa.

Des plantations complémentaires ont été réalisées pour enrichir la diversité, à savoir le *Pinus sylvestris* (pin Sylvestre), le *Pinus larricio* (pin Larricio) et le *Quercus myrsinifolia* (chêne myrsinifolia).

Un autre jardin emblématique de Nancy : **le Jardin**

**Dominique Alexandre Godron.** Cet ancien jardin botanique, voulu par Stanislas en 1758, recèle une foule de végétaux : vivaces, arbustes, annuelles, arbres.

Chaque année, le fleurissement de la Ville est présenté ainsi qu'une thématique.

En 2008, "Plantes et insectes : vrais ou faux amis" était proposée aux visiteurs. Des hôtels à insectes ont été installés dans le jardin. Au bout de deux mois, aux dires d'entomologistes, on pouvait déjà découvrir une multitude d'insectes. Des plates-bandes renferment des collections de cultivars nouveaux. Un partenariat entre le service des Parcs et Jardins et les obtenteurs nationaux ou internationaux a été instauré. Ainsi, certaines variétés se retrouvent-elles dans la composition de nos massifs floraux.

Un **jardin dédié aux résidents d'un Foyer de Personnes Agées** a été aménagé : des potagers suspendus, de différentes hauteurs, permettent au plus grand nombre d'y accéder et de s'adonner au plaisir horticole. Plantes annuelles, vivaces, arbres fruitiers agrémentent ce Jardin n'Age qui est devenu un lieu d'échanges et de convivialité intergénérationnelles et ce, grâce à l'implication forte des différents acteurs.

## LA BIODIVERSITÉ AU TRAVERS DES MANIFESTATIONS HORTICOLES

Diverses manifestations sont organisées par le service des Parcs et Jardins, "**Le Marché aux Fleurs**", en mai et "**Le Rendez-vous d'Automne**" en septembre, qui sont le lieu de l'expression de la diversité végétale.

Plus de 80 exposants se regroupent dans ces grands marchés aux plantes. Les visiteurs sont sensibilisés sur les actions à mener en termes de biodiversité : connaissances des espèces, que ce soit sur les plantes, les animaux, la gestion des différentes espèces et la diffusion des connaissances.

La démarche de protection biologique instaurée dans les serres depuis 2001 et qui va être généralisée dans les espaces verts est également expliquée.

Autre manifestation réalisée depuis 2003, qui concilie avec bonheur minéral et végétal : **le jardin éphémère sur la place Stanislas** l'année dernière, les éléments du jardin étaient d'inspiration japonaise afin de rendre hommage aux 150 ans d'amitié franco-japonaise, tandis que la forme rappelait que 2008 avait été proclamée "Année Internationale de la planète terre", par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

La géométrie du jardin était en effet composée d'un ensemble d'îles et d'un cadran solaire.

Dans un but de développement durable, tous les matériaux et végétaux mis en œuvre pour créer ce jardin sont réutilisés dans les espaces verts de la Ville ou stockés pour l'année suivante.

Pour conclure, Nancy, ville d'Art et d'Histoire, connue pour son ensemble XVIII<sup>e</sup>, classée au Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO, est dotée de lieux de promenade, d'espaces de détente qui offrent une remarquable variété de paysages et d'atmosphères.

Dès à présent, la Ville de Nancy va se mobiliser pour maintenir et promouvoir la richesse biologique présente dans ces lieux.

Afin de suivre l'évolution de la flore et de la faune, et d'orienter nos actions en faveur de la biodiversité, des prestataires extérieurs seront sollicités pour définir des indicateurs et des indices qui seront analysés dans le temps. Cela permettra de suivre la dynamique des écosystèmes urbains.

La biodiversité est un enjeu essentiel pour la préservation et le développement de la planète.

**VIVE LA BIODIVERSITÉ  
DANS LES JARDINS**  
Journée à thème de la SNHF  
Nancy, le 29 janvier 2009